

Les contrats d'achats et les accords cadres, achats durables et éthique (EM054M85A1)

Programme	PGE
Unité d'enseignement / ECTS / Parcours/Spécialisation(s)	UE : Les contrats d'achats et les accords cadres : 5 ECTS. <ul style="list-style-type: none">● PGE 2A - Management Général Avancé (MGA)
Discipline	Supply Chain Management
Année	2020
Semestre	A
Ouvert aux visiteurs	non
Nombre de places disponibles	50

Responsable du cours

Olivier CHARTON

Intervenants

Intervenant	Population	Mail
Olivier CHARTON	Population	

Format du cours

Langue de travail :	Français
Volume horaire en présentiel :	27 h
Heures de travail totales à prévoir par l'étudiant :	108 h

Track du cours

Track : Présentiel

Track "Présentiel" :

La présence en cours / TD ainsi que la participation aux contrôles continus et terminaux sont obligatoires. L'évaluation vise à valoriser le travail en présentiel, toute absence non justifiée sera sanctionnée (cf. règlements de scolarité) et prise en compte au niveau de la notation (cf. modalités d'évaluation).

Track "Autonome" :

La participation aux contrôles continus et terminaux est obligatoire. L'étudiant est libre d'assister ou non au cours.

Dans toutes les formations Masters et celles réalisées en apprentissage, la présence en cours / TD et aux épreuves intermédiaires et terminales est entièrement obligatoire. Seul le track « Présentiel » est possible.

Contribution pédagogique du cours au programme

En quoi ce cours participe au programme :

LEARNING GOAL 1 : Les étudiants maîtriseront les connaissances et les outils les plus récents dans les domaines du management en général.

Students will identify a business organization's operational and managerial challenges in a complex and evolving environment.
Les étudiants identifieront les enjeux stratégiques et managériaux d'une entreprise dans un environnement complexe et en mutation.

Students will understand state-of-the-art management concepts and tools and use them appropriately.
Les étudiants maîtriseront les concepts et outils managériaux les plus récents et sauront les utiliser de manière appropriée.

Students will implement appropriate methodologies to develop appropriate solutions for business issues.
Les étudiants mettront en œuvre des méthodologies adéquates afin de trouver des solutions adaptées aux problématiques d'entreprise.

LEARNING GOAL 2 : Les étudiants développeront des compétences managériales de niveau avancé.

Students will participate in a decision-making process in a critical way.
Les étudiants participeront à un processus de décision en adoptant une approche critique.

Students will communicate ideas effectively, both orally and in writing, in a business context.
Les étudiants communiqueront efficacement leurs idées à l'oral et à l'écrit dans un contexte professionnel.

Descriptif

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'être capables de connaître les règles de droit fondamentales applicables aux relations contractuelles des entreprises commerciale et de les mettre en pratique, de déterminer quand la mise en place d'un contrat s'avère nécessaire, de rédiger des contrats et de savoir comment gérer au quotidien un portefeuille de contrats pendant tout leur cycle de vie.

Organisation pédagogique

Face-à-face

Cours magistral

Travaux dirigés

En groupe

Exercices

Etudes de cas / texte

Présentations / exposés

Interactivité

Jeux pédagogiques

Discussions / débats

Témoignages

Objectifs pédagogiques

A l'issue du cours, l'étudiant(e) devrait être capable de / d' ... :

- **Décrire** l'environnement juridique encadrant la rédaction et l'exécution des contrats
- **Utiliser** les codes et retrouver les textes de loi nécessaires à la rédaction des contrats
- **Gérer** un portefeuille de contrats
- **Déterminer** les risques liés à la mise en place d'un contrat
- **Mettre en pratique** les règles juridiques étudiées
- **Analyser** les conditions générales de vente et les contrats-types des fournisseurs
- **Écrire** les articles de contrats
- **Juger (à l'aide de critères)** quand la mise en place d'un contrat est nécessaire

Plan / Sommaire

1. Introduction, 2 heures
2. Se familiariser avec l'environnement juridique, 4 heures
3. Les contrats: Généralités, 4 heures
4. La rédaction des contrats, 6 heures
5. Les autres contrats particuliers, 1 heure
6. L'exécution des contrats, 4 heures
7. Connaître davantage l'environnement juridique, 2 heures
8. Examen #1: Questions de cours + corrigé à l'issue: 2 heures
9. Examen #2: Cas pratiques + corrigé à l'issue: 2 heures

Prérequis nécessaires

Notions clés à maîtriser :

aucune

Supports pédagogiques

Documents tous formats

- Plan de cours
- Articles de presse
- Manuels de référence
- Etudes de cas

Autres plateformes électroniques

- Projection de diaporamas
- Autre

Bibliographie recommandée

Ouvrages principaux :

Gérard Cornu, 2012, Vocabulaire juridique, PUF
Bertrand Debattre, Maud Brochot et Olivier Audino, 2014, Les fiches outils des achats, Eyrolles
Yann Mottura, 2017, Le droit des contrats: mode d'emploi: 60 questions sur l'élaboration, l'application et la cessation d'un contrat, Gereso
Philippe Petit, 2016, Toute la fonction achats, Dunod

Littérature complémentaire :

Sébastien Layani, 2014, Tout pour réussir en droit des affaires, Gualino
Roger Perrotin et François Soulet de Brugière, 2007, Le manuel des achats, Editions d'Organisation
Corinne Renault-Brahinsky, 2014, L'essentiel du droit des obligations, Gualino

Modalités d'évaluation

Evaluation finale : avant-dernière séance - Salle ordinateurs

écrite (45 min) / individuelle / Français / pondération : 50%

précisions : questions de cours - corrigé à l'issue

Cette évaluation sert à mesurer LO1.1, LO1.2

Evaluation finale : dernière séance

écrite (60 min) / individuelle / Français / pondération : 50%

précisions : cas pratiques - corrigé à l'issue

Cette évaluation sert à mesurer LO1.1, LO1.2, LO1.3

Motifs d'exclusion du cours

Les comportements tels que...

arrivées tardives / départs anticipés / sorties de salle intempestives pendant le cours

consommation ostentatoire de nourriture et de boissons

utilisation de smartphones & d'ordinateurs portables pour des raisons non liées au cours

lectures non liées au cours

discussions non liées au cours

comportements irrespectueux vis-à-vis de l'enseignant

... peuvent conduire à l'exclusion du cours.